



MANIFESTONS TOUTES ET TOUS
SAMEDI 6 AVRIL à 14 H 00 à
LANNEMEZAN
EXIGEONS LA LIBERTE POUR
NOTRE CAMARADE
GEORGES IBRAHIM ABDALLAH

**Georges Ibrahim Abdallah, militant de la cause palestinienne, est
incarcéré dans notre pays depuis 40 ans !**

Il est détenu à Lannemezan.

En prison, il a continué à militer et à afficher son soutien aux peuples opprimés en menant par exemple des grèves de la faim en soutien aux prisonniers politiques tunisiens, aux prisonniers palestiniens.

Incarcéré à 32 ans il a désormais 72 ans.

Il est pourtant libérable depuis 1999.

En 2013, Manuel Valls, Ministre de l'intérieur de l'époque, sous pression des Etats Unis, refusait de signer un arrêté d'expulsion pour le Liban alors que le Ministère de la Justice avait autorisé sa libération conditionnelle !

C'en est assez de ce déni de droit et de cette inhumanité !

La France qui se dit héritière des valeurs universelles de la révolution de 1789 ne peut instaurer un **COULOIR DE LA MORT** qui ne dit pas son nom dans notre pays qui vient d'honorer la mémoire de Robert Badinter, ministre de l'abolition en 1981 !

**MACRON et SON GOUVERNEMENT DOIVENT SIGNER
un ARRÊTE D'EXPULSION pour que Georges Ibrahim Abdallah
retrouve son pays et sa famille !**

MANIFESTATION

SAMEDI 6 AVRIL 2024 à 14 H 00.

à LANNEMEZAN

(Départ du Madrigal)

LIBERTE POUR GEORGES !



MANIFESTONS TOUTES ET TOUS
SAMEDI 6 AVRIL à 14 H 00 à
LANNEMEZAN
EXIGEONS LA LIBERTE POUR
NOTRE CAMARADE
GEORGES IBRAHIM ABDALLAH

**Georges Ibrahim Abdallah, militant de la cause palestinienne, est
incarcéré dans notre pays depuis 40 ans !**

Il est détenu à Lannemezan.

En prison, il a continué à militer et à afficher son soutien aux peuples opprimés en menant par exemple des grèves de la faim en soutien aux prisonniers politiques tunisiens, aux prisonniers palestiniens.

Incarcéré à 32 ans il a désormais 72 ans.

Il est pourtant libérable depuis 1999.

En 2013, Manuel Valls, Ministre de l'intérieur de l'époque, sous pression des Etats Unis, refusait de signer un arrêté d'expulsion pour le Liban alors que le Ministère de la Justice avait autorisé sa libération conditionnelle !

C'en est assez de ce déni de droit et de cette inhumanité !

La France qui se dit héritière des valeurs universelles de la révolution de 1789 ne peut instaurer un **COULOIR DE LA MORT** qui ne dit pas son nom dans notre pays qui vient d'honorer la mémoire de Robert Badinter, ministre de l'abolition en 1981 !

**MACRON et SON GOUVERNEMENT DOIVENT SIGNER
un ARRÊTE D'EXPULSION pour que Georges Ibrahim Abdallah
retrouve son pays et sa famille !**

MANIFESTATION

SAMEDI 6 AVRIL 2024 à 14 H 00.

à LANNEMEZAN

(Départ du Madrigal)

LIBERTE POUR GEORGES !



L'ONU alerte : « sur une famine généralisée presque inévitable »
Raphaël Pitti, ancien médecin militaire et aujourd'hui médecin humanitaire
témoigne sur France 5, le 3 mars :
« Ayons le courage des mots. On parlera du ghetto de Rafah »

Le 26 janvier la Cour Internationale de Justice a statué considérant que les opérations militaires Israéliennes comportaient un risque sérieux de génocide, et qu'il pouvait être considéré que ces opérations étaient menées avec l'intention de commettre un génocide.

Cette décision entraîne en droit l'obligation pour les pays signataires de la convention de l'ONU de cesser tout soutien à Israël et de tout faire pour empêcher Israël de « **commettre des actes comportant des indications sérieuses d'actes de génocide.** »

♦ **Un véritable Nettoyage ethnique et une entreprise génocidaire sont donc en cours** au regard de la convention de l'ONU de 1948 sur la répression et la prévention des crimes de génocide.

**ARRÊT DU MASSACRE ! CESSEZ LE FEU IMMEDIAT !
ARRÊT DU BLOCUS DE GAZA !
ARRÊT IMMEDIAT DES LIVRAISONS D'ARMES à ISRAËL**

A défaut, la France de Macron , les USA de Biden se rendent complices de ces crimes et de cette boucherie.

**31 553 morts à Gaza : plus 20 000 femmes et enfants
73 546 blessés (dont 12 300 enfants)
(17 000 enfants séparés de leurs parents)
352 agents de santé et 112 journalistes tués.
1,9 millions de Palestiniens déplacés (90 % de la population).
245 000 logements, 318 écoles, 169 établissements de santé.... rasés.**

Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah :
Contact : collectif65.gia@gmail.com



L'ONU alerte : « sur une famine généralisée presque inévitable »
Raphaël Pitti, ancien médecin militaire et aujourd'hui médecin humanitaire
témoigne sur France 5, le 3 mars :
« Ayons le courage des mots. On parlera du ghetto de Rafah »

Le 26 janvier la Cour Internationale de Justice a statué considérant que les opérations militaires Israéliennes comportaient un risque sérieux de génocide, et qu'il pouvait être considéré que ces opérations étaient menées avec l'intention de commettre un génocide.

Cette décision entraîne en droit l'obligation pour les pays signataires de la convention de l'ONU de cesser tout soutien à Israël et de tout faire pour empêcher Israël de « **commettre des actes comportant des indications sérieuses d'actes de génocide.** »

♦ **Un véritable Nettoyage ethnique et une entreprise génocidaire sont donc en cours** au regard de la convention de l'ONU de 1948 sur la répression et la prévention des crimes de génocide.

**ARRÊT DU MASSACRE ! CESSEZ LE FEU IMMEDIAT !
ARRÊT DU BLOCUS DE GAZA !
ARRÊT IMMEDIAT DES LIVRAISONS D'ARMES à ISRAËL**

A défaut, la France de Macron , les USA de Biden se rendent complices de ces crimes et de cette boucherie.

**31 553 morts à Gaza : plus 20 000 femmes et enfants
73 546 blessés (dont 12 300 enfants)
(17 000 enfants séparés de leurs parents)
352 agents de santé et 112 journalistes tués.
1,9 millions de Palestiniens déplacés (90 % de la population).
245 000 logements, 318 écoles, 169 établissements de santé... rasés.**

Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah :
Contact : collectif65.gia@gmail.com